

LA CHINE

FACE À SES PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT EN BOIS

par N. FOURNIER

Avant-propos

Depuis la mort de Mao en 1976, la Chine (1.003 millions d'habitants en 1982 sur 9,73 millions de km²) s'est progressivement ouverte à l'étranger et les divers secteurs de l'économie chinoise se sont peu à peu dévoilés. Cependant, la situation de la filière bois chinoise restait très mystérieuse ; on savait seulement qu'elle souffrait de graves problèmes environnementaux, d'un approvisionnement déficient en bois et d'un développement insuffisant de l'industrie du bois. L'étendue de ces problèmes restait mal connue, et des professionnels français du bois qui voyaient dans ce pays un partenaire potentiel étaient très désireux d'en savoir plus.

C'est dans ce contexte que l'auteur (diplômé de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts (ENGREF), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, parlant chinois), a commencé en janvier 86 une analyse de ces problèmes. Après six mois de recherches dans les centres de documentation européens et un mois de mission en Chine et à Hong Kong, il a rédigé un document (« Offre et demande de bois en Chine Populaire ») dont l'article qui suit retrace les grandes lignes (*). Cet article a fait également l'objet d'une publication dans le journal « LE BOIS NATIONAL » (Avril 1987).

(*) Ce document est disponible auprès de l'association GREF-Services (19, avenue du Maine, 75732 Paris Cedex 15) au prix unitaire de 700 FF.

La forêt vierge de Heilongjiang, au Nord-Est de la Chine, principale réserve de bois du pays.

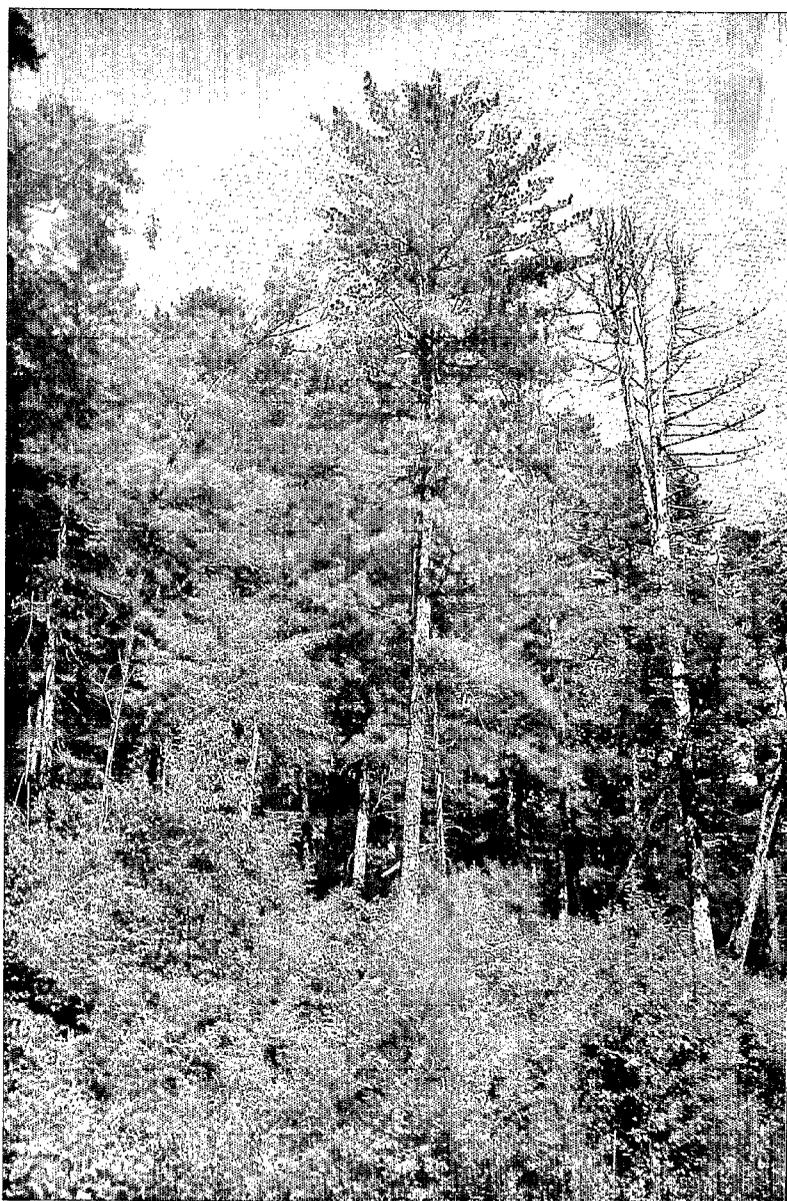


Photo N. Fournier.

SUMMARY

UNTIL RECENTLY, VERY LITTLE WAS KNOWN ABOUT TIMBER POLICY IN CHINA. ONE THING WAS CERTAIN : THERE WAS GLOBALLY A LACK OF TIMBER AND AN OVEREXPLOITATION OF FORESTS

It is now possible to evaluate wood consumption in China at about 235 million m³ in 1985, of which nearly 100 million m³ of timber (mainly for construction). Due to the essential role played by wood in China's development, one can expect a significant increase in the country's needs. Wood demand could amount to 300 million m³ by the year 2000.

On the other side, after centuries of overexploitation, forest covers only 12 % of the total area of China. Remaining forests are in remote places, generally out of reach at the moment, while accessible forests have been nearly completely destroyed. In this context, it seems very unlikely that inner wood supply could match the growing demand in the next future.

Importations have considerably increased during the past five years, from 1,5 million m³ in 1981 up to 9,7 million m³ in 1985 (mainly round-wood). It is now currently admitted that they are still going to increase until the turn of this century to a possible 30 million m³. The Chinese government seems to be willing to stick to its logs imports policy.

Consequently, it looks as if there were good opportunities for timber traders. However, the strong international concurrence and numerous obstacles encountered in negotiations with Chinese people will make it a real challenge to the new comers.

RESUMEN

HASTA FECHAS RECIENTES, SE IGNORABA CASI TOTALMENTE LA POLITICA DE LA CHINA RESPECTO AL SECTOR MADERERO. SOLO SE TENIA LA CERTEZA DE QUE, GLOBALMENTE, LA CHINA ESTABA SUFRIENDO DE ESCASEZ DE MADERA Y QUE LOS BOSQUES ESTABAN SIENDO EXCESIVAMENTE EXPLOTADOS

Actualmente se puede calcular que en 1985 el consumo de madera en China fue de 235 millones de m³ aproximadamente, entre los que se cuentan unos 100 millones de madera para la construcción (principalmente para la edificación). Habida cuenta del lugar preponderante que ocupa la madera en el desarrollo de CHINA, es de esperar un incremento considerable de las necesidades del país. La demanda de madera podría alcanzar los 300 millones de m³ en el año 2000.

Por otra parte, tras varios siglos de explotación excesiva, los bosques sólo cubren actualmente un 12 % del territorio de CHINA. Los bosques que subsisten se encuentran con frecuencia demasiado alejados y actualmente son generalmente inaccesibles, mientras que los bosques de fácil acceso han sido destruidos casi en su totalidad. En tales condiciones, parece muy improbable que la producción interna de madera pueda equilibrar la demanda creciente del mañana.

En el curso de los últimos cinco años, las importaciones han aumentado considerablemente, pasando de 1,5 millones de m³ en 1981 a 9,7 millones en 1987 (principalmente madera en rollo). Actualmente se tiene la certeza de que las importaciones seguirán aumentando hasta finales del siglo XX, hasta llegar, quizá, a los 300 millones de m³. El Gobierno Chino parece dispuesto a satisfacer su política previsional de importación de troncos (rollizos).

Por estas razones, las perspectivas parecen ser halagüeñas para los negociantes en madera. Ahora bien, debido a la fuerte competencia internacional y a las numerosas dificultades con las que tropiezan las negociaciones, este mercado constituirá un verdadero desafío para los recién llegados.

LA DEMANDE DE BOIS

Nous estimons à 225 millions de m³ (*) la production de bois en 1985, dont environ 100 millions de m³ de bois d'œuvre et 90 de bois de feu. On peut comparer ces chiffres avec ceux de quelques autres pays, et cons-

tater que le niveau chinois de production de bois par habitant est faible en comparaison des autres pays cités :

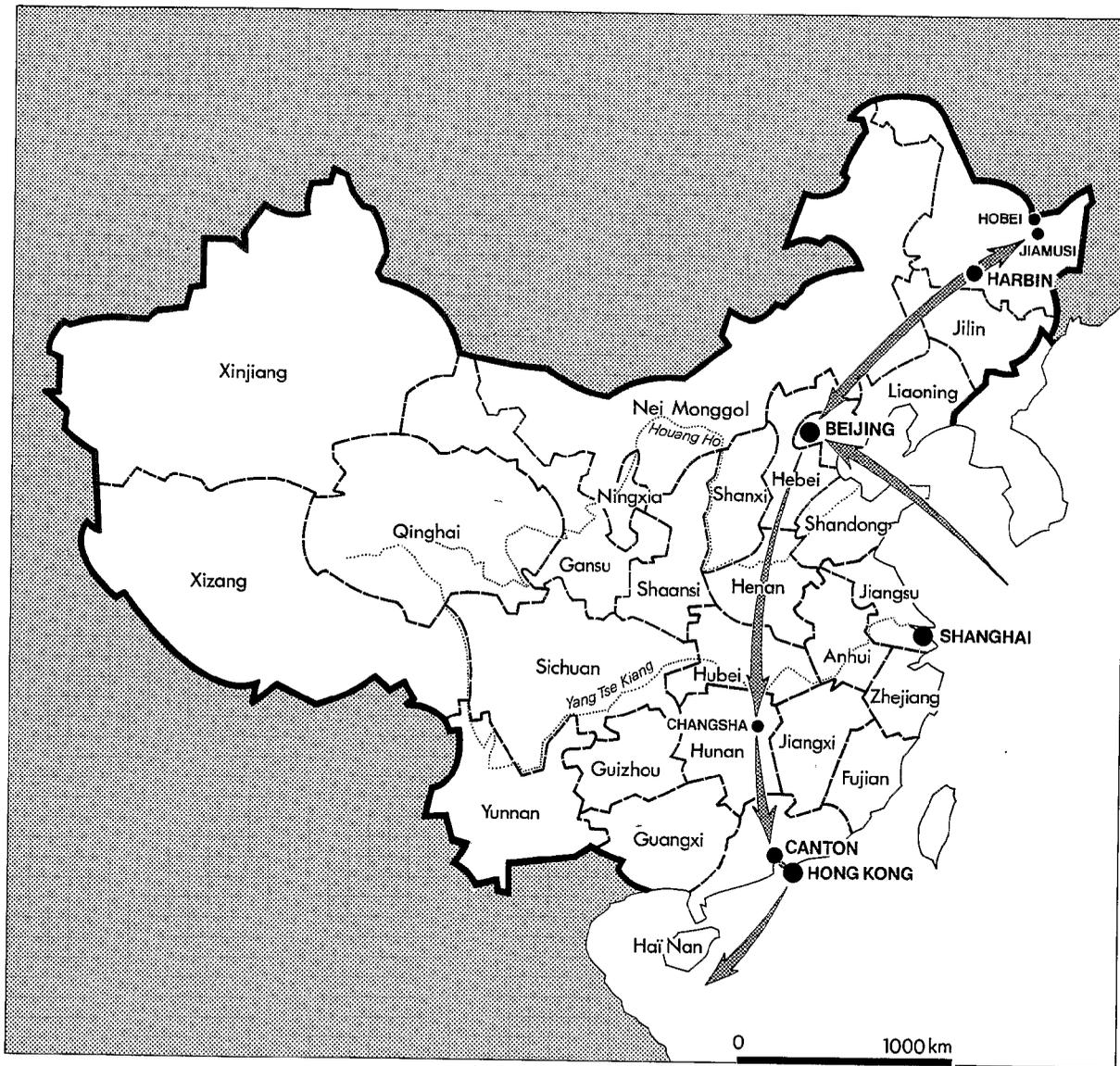
TABLEAU 1
PRODUCTIONS DE BOIS DE QUELQUES PAYS
(en millions de m³)

Pays	Production totale de bois	Bois d'œuvre	Bois de feu	Population (millions d'habitants)	Production totale par habitant (m ³ /h.)
Chine	225	100	90	1.023	0,21
R.F.A.	26	13	4	61	0,43
France	38	18	10	55	0,69
U.R.S.S.	355	151	80	272	1,31
U.S.A.	438	198	102	234	1,87

Source : F.A.O., Annuaire des Produits Forestiers, Rome 1986 (pour les pays autres que la Chine), estimations personnelles pour la Chine. Notons qu'il n'est pas possible de comparer ces chiffres avec ceux donnés pour la Chine par la F.A.O., ces derniers agréant les données de Chine Populaire avec celles de Taiwan.

(*) Sauf spécification contraire, les volumes de bois exprimés en m³ désignent des m³ EBR (Equivalent Bois Rond). Quand nous ne parlerons pas exclusivement de mesures EBR, nous introduirons également la notation m³ (s) pour désigner des mètres cubes de bois scié.

ITINERAIRE DE VOYAGE EN CHINE POPULAIRE



- ➔ itinéraire du voyage effectué par l'auteur : arrivée Beijing, départ Hong Kong.
- limite de province

— Les industries du bois

Elles sont encore peu développées. On peut briève-

ment analyser l'industrie de première transformation et les industries de panneaux.

La production a été la suivante dans le passé :

TABLEAU 2

PRODUCTION DE SCIAGES ET DE PANNEAUX
(en millions de m³ (s))

Année	Sciages	Panneaux de fibres	Contre-plaqué	Panneaux de particules
1975	10,7	0,16	0,19	0,03
1980	13,7	0,51	0,33	0,08
1985	15,7	0,86	0,50	0,20

Source : China's Ministry of Forestry, Statistics of China's forestry 1983-1984 - Beijing (non daté), p. 23.

La production officielle de sciages en 1985 a été de 15,7 millions de m³ (s), mais ce chiffre est imprécis dans la mesure où les propriétaires des scieries sont des ministères et des organisations différents et nombreux.

En outre, le ministère des forêts chinois estime qu'il y a peut être 5 millions de m³ (s) supplémentaires sciés par des entreprises privées et des particuliers (dans le Sud pour l'essentiel), ce qui porte à 20 millions de m³ (s) le volume total de sciages produits.

Jusqu'ici il n'y avait pas à proprement parler de standardisation ni de normes. En avril 86 s'est tenu un colloque qui semble être parvenu à des accords concernant la fixation de standardisations ; celles-ci devraient être appliquées depuis juillet 86. Les sciages ont ordinairement les caractéristiques suivantes : longueur de 4, 6 ou 8 m ; largeur de 8 ou 10 cm ; épaisseur de 4 ou 5 cm.

Comme on peut le voir dans le tableau 2 ci-dessus, la production totale de panneaux a plus que quadruplé dans la dernière décennie, atteignant un total de 1,56 million de m³ (s) en 1985. L'accent est mis actuellement sur la production de panneaux de fibres et particules, le mot d'ordre général étant d'accroître l'utilisation des déchets et résidus de bois.

Il est prévu au septième plan quinquennal (1986-1990) de porter la production de panneaux à base de bois à 2,2 millions de m³ (s) en 1990. La capacité actuelle annoncée de production excédant 2,5 millions de m³ et avec la politique actuelle de coopération avec l'étranger, cet objectif semble accessible. La plupart des panneaux à base de bois sont utilisés dans l'industrie du meuble. La production de haute qualité est exportée.

La production totale de contreplaqué a presque triplé durant la dernière décennie (cf. tableau 1). Les estimations américaines placent la production de 1985 au niveau de 500.000 m³ (s) (mètres cubes sciages). La consommation de bois pour le contreplaqué est d'environ 1,5 million de m³ EBR par an. On prévoit une production en l'an 2000 de 1 million de m³ (s) de contreplaqué, à laquelle correspondra une consommation de bois de 3 millions de m³ EBR.

La production de contreplaqué à partir de résineux est plus de trois fois supérieure à celle à partir de bois feuillus. La majorité de la production de contreplaqué est constituée de contreplaqués de faible épaisseur (à 3, 5 ou 6 plis) pour des meubles, de l'emballage et autres

utilisations non structurales. La Chine produit du contreplaqué plus épais (12 mm) à partir de résineux, mais la piètre qualité des colles à l'urée utilisées affecte considérablement la qualité finale du produit.

La production de panneaux de fibres MDF (Medium Density Fiberboard) est en train de croître rapidement : 4 usines sont en construction dans le Heilongjiang, à Beijing, Tianjin et Shanghai en association avec des fabriques de meubles. Le rendement d'une usine classique est de 1,7 m³ de bois rond pour un m³ produit. Les épaisseurs les plus répandues sont 3, 5 et 6 mm.

Un bon nombre des grosses usines de panneaux à base de bois essaient d'exporter une partie de leur production à l'étranger, en particulier celles qui ont été construites récemment en association avec des pays étrangers (joint ventures). Le marché principal est Hong Kong, bien que la China TUHSU (organisme chargé d'intervenir sur le marché du bois à la demande de la China Timber Corporation) ait annoncé récemment que des accords ont été conclus avec le Japon pour des panneaux de particules.

En conclusion, il est difficile de faire une réelle synthèse sur les industries du bois en Chine, notamment parce que la plupart des chiffres disponibles proviennent de rapports de missions officielles : il est clair que les autorités chinoises n'ont pas montré les usines et scieries les moins performantes (d'ailleurs, quel pays le ferait ?).

Les industries chinoises de transformation du bois se divisent en deux catégories : celles, plus anciennes, construites sur la base de technologies japonaises (en Mandchourie) ou soviétiques, et celles très récemment construites en utilisant les technologies des pays occidentaux. Nous ne disposons pas d'informations sur les importances relatives de ces deux catégories.

Il semble néanmoins que **les industries du bois soient globalement insuffisantes face aux besoins de la Chine.** Malgré l'effort important entrepris pour les moderniser, il reste encore beaucoup à faire, notamment dans des industries utilisant des déchets comme celles des panneaux de particules et de fibres.

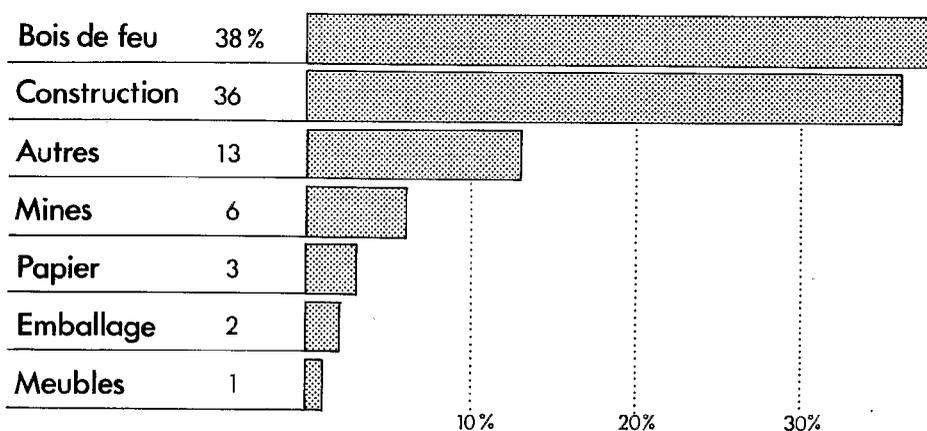
Les activités utilisatrices de bois d'œuvre

La **construction** est le secteur qui consomme le plus de bois. Durant l'année 1985, la consommation totale de bois a été de 86 millions de m³. Elle se répartit en :

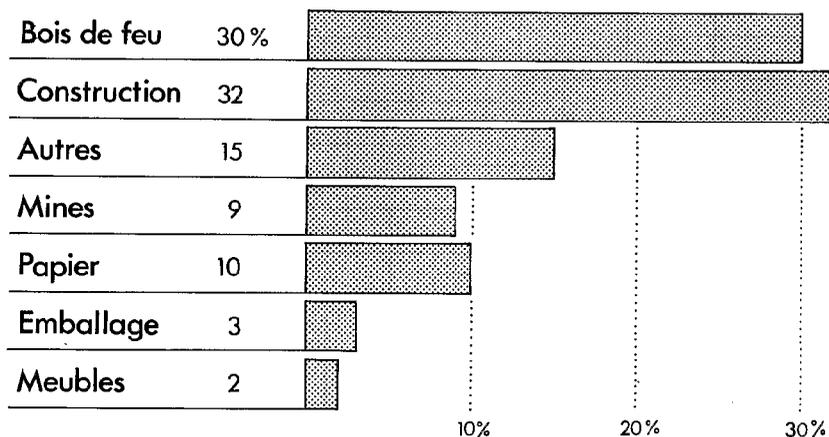
— 54 millions de m³ officiellement consommés dans le cadre des constructions autorisées par l'Etat (pour une surface construite de 1.100 millions de m²).

— 32 millions de m³ (estimation) consommés pour des constructions non autorisées, essentiellement de logements ruraux par les paysans eux-mêmes.

CONSOMMATION DE BOIS EN 1985 . Volume total : 235 millions de m³.



DEMANDE DE BOIS EN L'AN 2000 . Volume total : 300 millions de m³.



Le logement est actuellement l'une des priorités en Chine. Les problèmes de nourriture et d'habillement étant globalement résolus (si ce n'est dans certaines régions pauvres), les paysans manifestent un désir croissant d'avoir des logements décents. Le gouvernement chinois prévoit pour l'an 2000 une surface annuelle construite de 1.488 millions de m² en moyenne, correspondant à un volume de bois de 61 millions de m³. En ce qui concerne les constructions clandestines (*i.e.* réalisées sans autorisation légale) de logements ruraux, on table sur une demande de bois de construction d'environ

35 millions de m³, ce qui donne une **demande totale de bois pour la construction de 95 millions de m³ par an à la fin du siècle.**

L'ameublement est une industrie en plein essor. La consommation de bois est d'environ 3 millions de m³. Très peu de statistiques concernant la production de meubles sont disponibles. Si on connaît par exemple la production totale de 1982 (63,83 millions d'unités dont 61,8 % réalisées à partir de bois), on ne sait pas au juste ce que représente une « unité » de meuble, qui peut être indifféremment une armoire ou une chaise, ou

bien au contraire une sorte d'équivalent-chaise par exemple.

Il est très difficile de prévoir quelle sera la consommation de bois correspondante. Il est certain que cette industrie est appelée à se développer au même rythme que celle des panneaux de particules, et en parallèle de l'élévation du niveau de vie moyen et du développement de la construction, du tourisme, de l'éducation... On ne sait cependant pas quelle part les panneaux à base de bois vont prendre dans la fabrication de meubles, ni de combien va se développer l'utilisation de substituts comme l'acier et le plastique. On estime à **5 millions de m³ la demande de bois d'ameublement de l'an 2000.**

Du bois d'œuvre est aussi consommé dans des activités telles que la fabrication d'emballages, de traverses, l'instructeur de véhicules, de bateaux (jonques, sampans, ...), mais il s'agit de quantités de moindre importance, ne représentant en tout qu'un volume de bois de 8 millions de m³.

Projection dans l'avenir

Il est difficile de prévoir l'évolution future des diverses utilisations du bois, notamment en ce qui concerne le développement des substituts. L'analyse poste par poste de la demande nous a cependant amené à avancer un ordre de grandeur de **300 millions de m³ comme évaluation de la demande totale de bois en l'an 2000.**

Il faut bien ici faire la distinction entre demande et consommation. Les estimations pour 1985 sont des estimations de la consommation, c'est-à-dire la part de la demande de bois qui a été satisfaite. Pour l'an 2000 par contre, nous n'avons pu que calculer — de façon très artificielle — des estimations de la demande, sans savoir dans quelle mesure l'offre pourra la satisfaire.

L'OFFRE DE BOIS

La forêt

La surface boisée officielle est de **115 millions d'hectares**, ce qui correspond à un **taux de boisement de 12,0 %**. Le volume officiel sur pied est de 9,2 milliards de m³.

Le réseau de desserte est encore globalement insuffisant. Par exemple, le Heilongjiang (la principale province forestière de Chine) ne dispose en moyenne que de 2 mètres de routes et pistes par hectare de forêt. De ce fait, la majorité des forêts en âge d'être exploitées n'est pas actuellement accessible. Par ailleurs, les forêts accessibles sont, elles, surexploitées et ne renferment plus qu'une part très faible du volume sur pied total de la Chine.

Le volume total annuel prélevé ou disparu est de 290 millions de m³ (ce qui correspond à un prélèvement annuel de 3,15 % du volume total). Ce volume est en partie compensé par la croissance physique annuelle évaluée à 220 millions de m³. Le bilan est cependant clair : **les ressources de la Chine en bois sont actuellement en diminution.**

L'effort de reboisement entrepris par les Chinois a été considérable depuis 1952. Cependant, faute d'un soutien technique et d'un suivi appropriés, celui-ci se solde globalement par un échec (taux de survie souvent inférieurs à 10 %), au moins pour les reboisements les plus anciens. Il n'y a donc pas à espérer dans un avenir proche d'apports de bois considérables provenant de ces reboisements.

Les importations

Les importations de bois (bois ronds + sciages) ont régulièrement augmenté depuis 1950, comme le montre le graphique ci-contre.

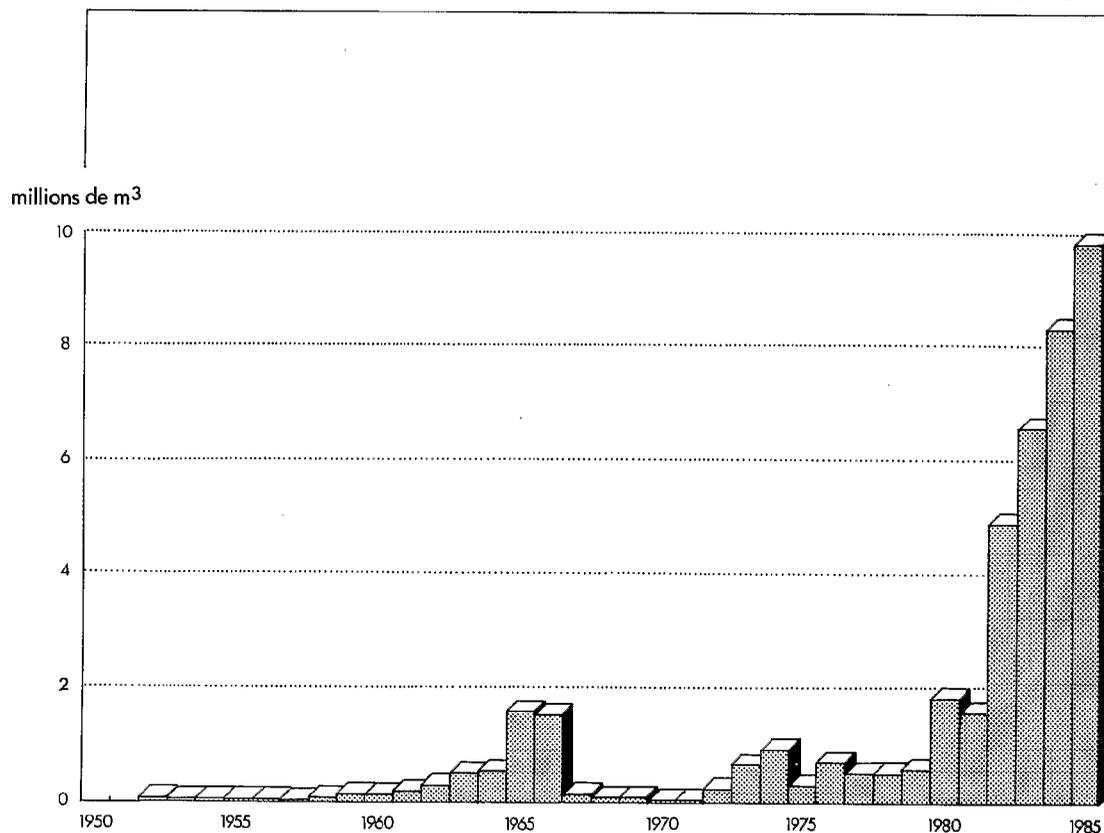
C'est à partir de 1983 que les importations de grumes sont devenues particulièrement importantes, avec des volumes respectifs de 6,3 ; 7,9 et 9,7 millions de m³ pour les années 83, 84 et 85. Ces grumes proviennent essentiellement de six pays :

La nature des importations n'est pas parfaitement connue, mais on sait qu'il s'agit essentiellement de grumes de résineux. Pour l'année 1985, le volume total importé de 9,7 millions de m³ annoncé par les douanes chinoises (voir croquis ci-contre) n'est pas parfaitement expliqué, les douanes ne publiant que des données abrégées.

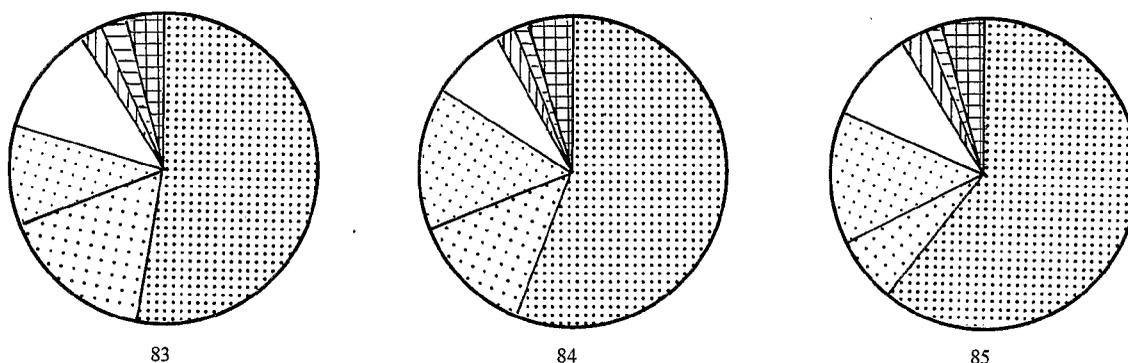
Si on se réfère à des experts américains, ce total de 9,7 millions peut se décomposer en au moins 7 millions de m³ de grumes de résineux et 1 million de m³ de grumes de feuillus (provenant essentiellement de Malaisie). Il reste environ 1,7 million de m³, quantité dans laquelle sont incluses les importations de sciages et de panneaux (soit environ 800.000 m³ (s), voir plus loin), mais dont on ne sait pas à l'heure actuelle expliquer plus précisément la nature.

On peut noter la part prépondérante des Etats-Unis, qui fournissent en volume plus de la moitié des importations (dont 4,83 millions de m³ de grumes de résineux en 1985, chiffre communiqué par l'Ambassade des

GRAPHIQUE 1 : IMPORTATIONS DE BOIS



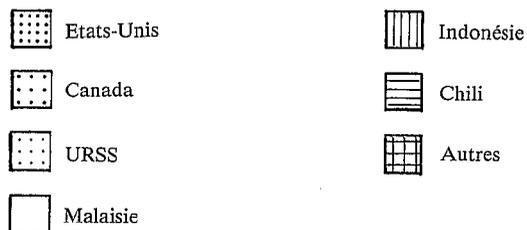
GRAPHIQUE 2 : PROVENANCES DES IMPORTATIONS Bois ronds



83

84

85



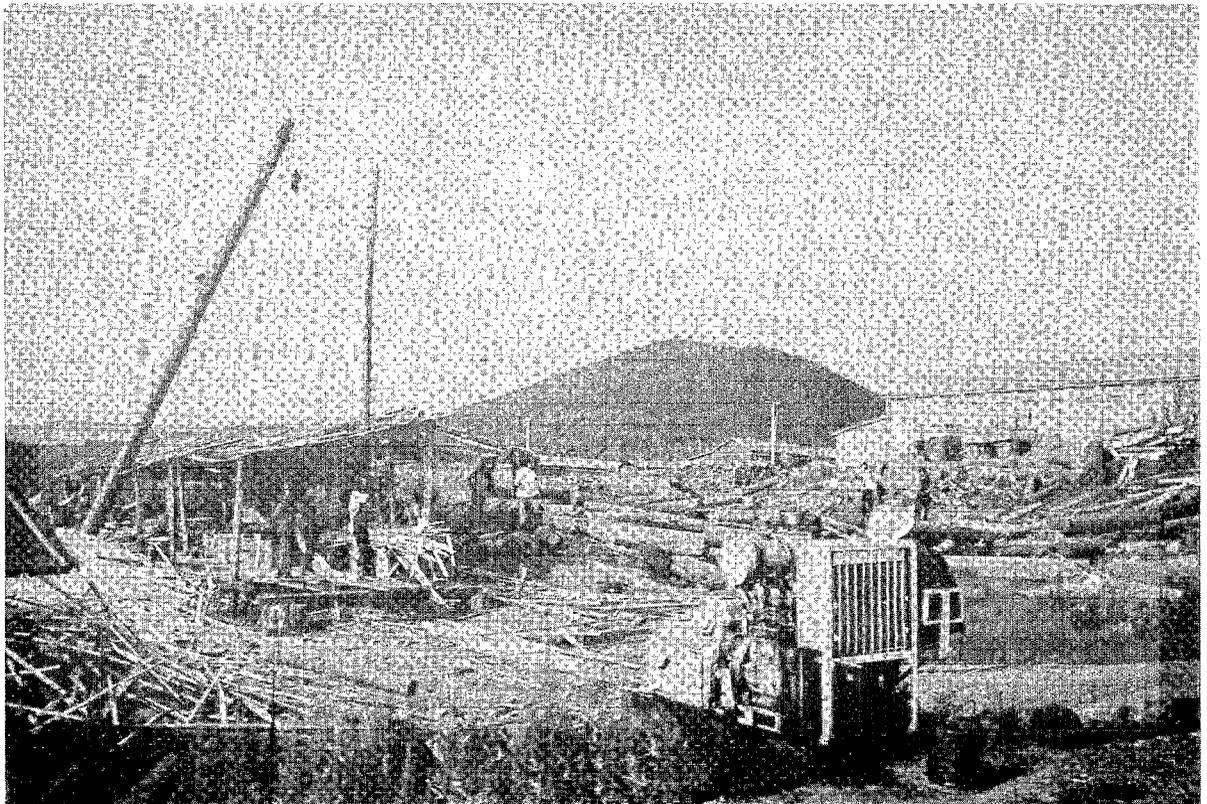


Photo N. Fournier.

*Les industries du bois sont globalement en retard.
Malgré l'existence d'usines modernes, on voit encore beaucoup de scieries archaïques.*

Etats-Unis à Paris), mais il faut surtout souligner la progression des soviétiques, dont certains experts américains disent qu'ils vont très probablement détenir un quart du marché dans l'avenir.

La nature des essences importées n'est pas non plus très bien connue. On sait que le douglas américain est de loin l'essence la plus appréciée dans le Sud de la Chine, alors que le tsuga (hemlock) est plus populaire dans le Nord. En ce qui concerne le Chili, il s'agit essentiellement de pin radiata.

La Chine ne publie pas de statistiques concernant les **importations de sciages ou de panneaux.**

On estime qu'en 1985, 285.000 m³ (s) de sciages ont été importés, par rapport aux 354.000 m³ (s) de 1984. Le Canada a fourni près de 85 % de tous les sciages de résineux importés. Il est visible dans beaucoup de ports chinois que les importations d'équarris du Sud-Est asiatique sont conséquentes, mais la quantité totale est inconnue. On sait néanmoins qu'à eux seuls les Etats de Sabah et Sarawak ont exporté 54.508 m³ (s) de sciages en 1985 vers la Chine.

La Chine importe environ la moitié de ses besoins annuels de contreplaqué, soit à peu près 500.000 m³ (s). La majorité des importations sont des contreplaqués de bois de feuillu en provenance du Sud-Est asiatique (en particulier d'Indonésie). La taille la plus répandue est

de 3 à 4 mm en trois plis, pour des panneaux de 1,20 m sur 2,40 m.

Projection dans l'avenir — Programme d'importations

Il nous semble plausible de tableer sur une fourchette d'**importations de 20-30 millions de m³ en l'an 2000**, vingt millions nous semblant être le minimum nécessaire à la satisfaction des besoins internes, et trente millions le maximum compatible avec le manque de devises et le désir évident des Chinois d'éviter une dépendance économique trop forte vis-à-vis de l'étranger.

Cette estimation reste néanmoins très incertaine, les administrations chinoises gardant sur ce sujet un silence éloquent. Du fait du cloisonnement considérable qui existe au sein des administrations, les gens du ministère des forêts aussi bien que les officiels de la China TUHSU (organisme chargé d'acheter le bois sur les marchés internationaux, voir annexe) ne savent rien de précis. Seule la China Trade Corporation (organisme chargé de gérer le bois à l'intérieur de la Chine) serait en mesure de donner des perspectives d'avenir, mais elle refuse de recevoir des étrangers.



Photo N. Fournier.

L'effort de reboisement a été considérable mais, faute d'un suivi technique adéquat, les résultats n'ont pas été fameux.

En ce qui concerne la politique prévue d'importations, on peut dégager les traits suivants :

1. Des travaux de recherche d'économistes chinois montrent que le gouvernement prévoit :
 - d'exporter des bois précieux qui sont utilisés actuellement de la même façon que les bois de moindre qualité, et d'importer avec les devises obtenues un volume plus important de bois étrangers de qualité inférieure.
 - d'acheter des forêts à l'étranger et de ramener le bois en Chine (cela a déjà été fait récemment aux Etats-Unis dans l'Etat de Washington).
2. Il semble que la Chine reste désireuse d'importer essentiellement des grumes (de conifères), ce qui lui permet de développer ainsi ses industries de transformation (et entre autres de récupérer les résidus des sciages, dosses, sciures, ...), d'employer une main-d'œuvre « abondamment disponible » et d'augmenter sa valeur ajoutée. D'après une étude récente du ministère des forêts chinois, plus de 80 % de la demande intérieure de bois portent sur des grumes de plus de 4 m de long et 20 cm de diamètre.
3. En ce qui concerne les partenaires de ce futur commerce de bois, il faut remarquer le désir évident des Chinois de diversifier leurs sources d'approvisionnement et faire ainsi face avec une plus grande sécurité à leur demande intérieure accrue. Cela s'est traduit

durant les dernières années par des « essais » (contrats de petite taille) avec divers pays offreurs (par exemple : France en 1984, un bateau de pin des Landes ; Côte-d'Ivoire en 1985, trois bateaux de bois tropicaux).

4. Enfin, actuellement la situation de la Chine en matière de devises, même si elle semble pouvoir s'améliorer dans un futur assez proche, incite fortement les Chinois à développer un commerce de troc (barter), par « contrats compensés » sous la forme d'achats mutuels (counter trade). La Chine veut bien acheter du bois, mais à la condition que le vendeur de bois soit disposé à acheter un produit chinois en échange. Ce type de commerce pourrait se développer considérablement, surtout en introduisant un troisième partenaire étranger intéressé par des produits chinois et détenteur de devises (opération de compensation triangulaire).

En résumé, nous pouvons retenir que **la Chine ne pourra probablement pas faire autrement que de doubler ou tripler ses importations de bois d'ici l'an 2000.**

— Les prix

Le système des prix est extrêmement complexe. Depuis l'abandon par l'Etat de son monopole (en

1984), on trouve en général trois prix en parallèle : le prix fixé par l'Etat (pour les bois provenant de forêts domaniales), le prix de marché (pour les bois provenant de forêts collectives) et le prix international (pour les bois importés). Grossièrement, le prix d'Etat est environ la moitié du prix de marché et le tiers du prix inter-

national ; en d'autres termes, les prix du bois en Chine sont très bas. Cette situation est cependant en pleine évolution dans la mesure où le gouvernement semble avoir pris conscience de la rareté du produit « bois », et donc être décidé à accepter une élévation considérable des prix que l'on observe actuellement.

BILANS

Bilan pour le présent

La Chine produit environ 225 millions de m³ de bois, en importe près de 10, et en consomme donc finalement 235. Il faut bien avoir conscience que ce bilan est quelque peu artificiel : il semble présenter une situation en équilibre, alors que la **pénurie de bois est un phénomène patent en Chine.**

Quel avenir pour le bois en l'an 2000 ?

Le bilan est difficile à faire dans la mesure où il est quasiment impossible d'anticiper le niveau de production global auquel on parviendra.

D'un point de vue forestier, la situation actuelle est déjà préoccupante. La formidable pression qui a été exercée jusqu'à maintenant sur les forêts chinoises se traduit à la fois par un appauvrissement alarmant des

réserves et par une série de catastrophes écologiques très graves dues à la déforestation excessive (érosions éolienne et surtout hydrique marquées, désertification en progression dans tout l'ouest et le nord-ouest de la Chine). On voit mal comment cette situation pourrait supporter un accroissement du volume d'arbres abattus, ou en d'autres termes comment l'offre de bois provenant des forêts chinoises pourrait augmenter de façon significative.

D'un autre côté, nous avons vu plus haut que les besoins en bois de la Chine vont aller en s'accroissant d'ici à l'an 2000. Il n'est pas concevable de supprimer ou de mettre un frein à la plupart des activités utilisatrices de bois, dans la mesure où elles jouent un rôle essentiel dans la progression de ce développement.

Il y a donc là une impasse. Il est plus que probable que le gouvernement chinois va s'efforcer de restreindre les utilisations non économiques du bois et de développer l'utilisation de substituts. Cette dernière est déjà en plein essor, l'acier, le plastique et le béton tenant les premières places. Malgré cela, la seule solution pour combler les besoins sans pour autant détruire totalement les forêts chinoises est d'accroître la part de bois provenant de l'étranger.

CONCLUSION

Une augmentation des importations semble donc inéluctable, tant pour satisfaire une demande intérieure exigeante à la fois en quantité et en qualité (et il faut la satisfaire si on veut poursuivre l'effort de développement) que pour soulager les forêts chinoises. Un total de 30 millions de m³ de bois importés est envisageable en l'an 2000.

Par ailleurs, l'industrie chinoise du bois est à l'heure actuelle sérieusement en retard, ce qui affecte à la fois son efficacité (gaspillages d'une denrée rare) et sa compétitivité (vis-à-vis de l'étranger). On peut donc prévoir un développement des transferts de technologies en

provenance des pays industrialisés, seul moyen pour la Chine de rattraper rapidement leur avance.

Une inconnue de taille subsiste : les gouvernants actuellement au pouvoir parviendront-ils à instaurer une stabilité politique et donc économique suffisantes ?

Si c'est le cas, il semble qu'il y ait là de sérieuses opportunités pour des commerçants et industriels du bois. Il ne faut cependant pas s'attendre à des miracles, la concurrence internationale étant dure sur un tel marché, la situation de la Chine en matière de devises semble assez alarmante pour obliger dans l'avenir le recours à des marchés de compensation, et les négociations avec des Chinois plutôt difficiles à mener...

Comment la Chine importe-t-elle du bois ?

Cela n'est pas simple. Cela s'effectue à peu près de la même façon que pour tous les autres produits de base, par le système des Corporations dépendant du Ministère du Commerce Extérieur. Pour en comprendre le fonctionnement, imaginons les démarches que doivent faire un acheteur chinois et un vendeur étranger pour parvenir à un accord.

En pratique, un usager chinois désireux d'acheter des bois à l'étranger doit s'adresser à la **China Timber Corporation** (Zhongguo Mucai Gongsi) en spécifiant la quantité, la qualité et la provenance des bois désirés. La CTC centralise les demandes et les répercute auprès de la Commission du Plan. Celle-ci définit la quantité totale que la Chine va acheter dans l'année à venir et la retourne à la CTC.

C'est ensuite à la CTC de gérer l'opération : elle est responsable de l'ajustement entre la quantité demandée par les usagers chinois et la quantité achetée à l'étranger. Elle n'a elle-même aucun contact avec les commerçants étrangers : elle s'adresse à son agent commercial, la **China Timber Import Export Corporation** (Zhongguo Mucai Jinchukou Gongsi, aussi dénommée **China TUHSU**), en lui spécifiant la quantité, la qualité et la provenance (pays) désirées.

Le rôle de la China TUHSU est alors de prendre contact avec les fournisseurs étrangers et de négocier la vente (spécifications et prix des grumes). C'est finalement la China TUHSU qui signe le contrat avec les fournisseurs, après avoir eu l'aval de la CTC (notamment en ce qui concerne les prix). C'est également la China TUHSU qui paie les commerçants étrangers. A aucun moment le vendeur de bois étranger n'a eu de contacts avec l'organisme qui décide vraiment, la China Timber Corporation.

Si l'on prend ce schéma dans l'autre sens, c'est-à-dire si l'on se met à la place du commerçant, français par exemple, qui souhaite vendre des grumes en Chine, on se heurte à la China TUHSU, toujours désireuse de nouer ou de conserver des contacts avec d'éventuels partenaires, mais qui restera de marbre face à toute offre, si elle n'a pas reçu au préalable un ordre d'achat venant de la CTC. Tant qu'il n'y a pas une demande effective de certains usagers chinois pour du bois français, rien d'important ne peut se faire, et cette demande ne peut exister que si les usagers en question connaissent les bois français.

Une solution consisterait bien sûr à faire de la publicité auprès des industriels chinois du bois, en leur vantant les qualités et les prix des bois français ; ceux-ci spécifieraient alors auprès de la CTC qu'ils veulent des bois français, et ainsi de suite...

Mais il est clair que faire de la publicité en Chine reviendrait cher, sans parler des difficultés pratiques de réalisation. De toute façon, il apparaît difficile de prendre des parts de marché à des commerçants établis depuis longtemps en Chine (par exemple les américains...), ayant des contacts nombreux et anciens, et dont les bois sont bien connus des utilisateurs chinois.

Fort heureusement le processus d'importation est assez complexe pour laisser d'autres possibilités au commerçant français soucieux d'écouler ses pins des Landes. Il semble en effet qu'une part des importations (environ 20 %) ne passe plus actuellement par la China Timber Corporation, mais que l'achat de bois se fasse directement entre les provinces et les fournisseurs étrangers.

La situation se complique encore un peu actuellement, en raison du manque de devises étrangères de la Banque de Chine : il semble n'y avoir actuellement pas d'autres issues que les contrats de compensation.

Le problème des statistiques en Chine

Il existe en Chine un bureau officiel des statistiques (State Statistical Bureau) qui est chargé de gérer et de publier l'ensemble des statistiques à l'échelle du pays. On ne peut bien sûr porter de jugement sur l'ensemble des données publiées par ce bureau, mais il est bon de garder une attitude extrêmement prudente face à tout chiffre officiel.

Cette réserve concerne notamment des données aussi générales que la superficie du pays : on sait que le total de 9,6 millions de km², qui a toujours été annoncé par les communistes depuis leur arrivée au pouvoir, a été élaboré à la hâte en une nuit, la veille de la proclamation de la République Populaire de Chine (01/10/49) sur la base de matériaux inadéquats. Il n'a jamais été remis en question depuis ce jour, mais il est fort probable que l'utilisation de la télédétection en permettra une « mise à jour » intéressante, de même qu'elle a permis de corriger le total des surfaces cultivées de 99,3 millions d'hectares (chiffre officiel 1979) à 146,6 millions d'hectares (analyse par satellites étrangers), soit une correction apportée de 67 %. Ces quelques exemples permettent de mettre en lumière le caractère quelque peu fantaisiste de certaines statistiques, et montrent en même temps la complexité du travail du chercheur qui se heurte à de telles lacunes et se trouve un peu démuni pour évaluer la superficie totale de la Chine... Le lecteur comprendra alors que des évaluations de la surface forestière, du volume sur pied ou de toute autre grandeur générale sur la forêt sont à considérer avec d'extrêmes réserves.

Par ailleurs, il n'existe sur un sujet aussi particulier que celui du bois aucune donnée officielle précise autre que le total de bois consommé dans le cadre du Plan (63 millions de m³), qui ne représente qu'un quart environ de la consommation totale telle que nous l'avons estimée (235 millions de m³).

Face à une telle carence de données officielles, il a fallu travailler à partir de données incomplètes provenant de sources officieuses apparemment sérieuses (chinoises et surtout américaines), la seule façon d'en évaluer le sérieux étant d'effectuer des comparaisons et des recoupements entre les diverses données disponibles, puis entre ces données et des données similaires connues d'autres pays.

Il faut donc bien avoir conscience que les chiffres cités dans cet article ne peuvent pas être précis et doivent être considérés essentiellement comme des ordres de grandeurs.